

A thick black L-shaped frame is positioned on the left and bottom sides of the page, framing the central text.

# LES ACTUALITÉS DU NUMÉRIQUES

# Les heures numériques



- La DRANE - Site de Grenoble promeut les usages innovants du numérique éducatif dans l'académie de Grenoble avec un double objectif : améliorer la réussite de tous les élèves, et développer les compétences nécessaires au futur citoyen d'une société dans laquelle le numérique devient incontournable.  
Le projet « heures numériques » permet aux enseignants d'expérimenter les usages du numérique avec leurs élèves.
- Exemple du projet de l'école de Combovin.

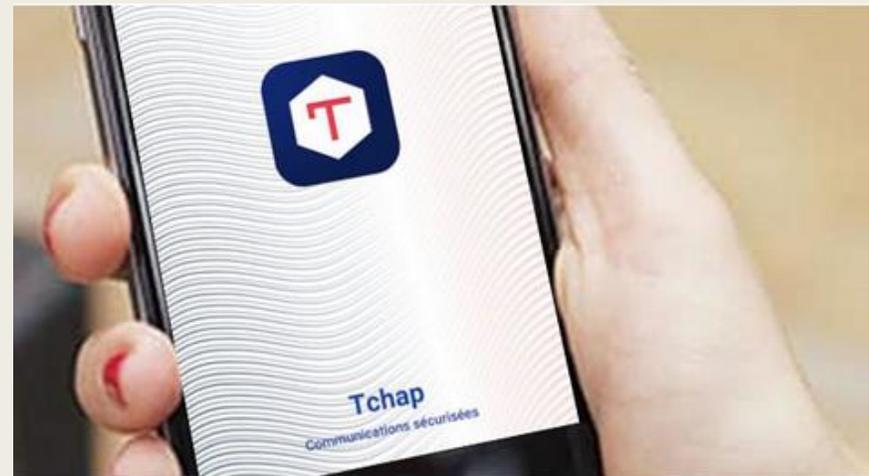
# Education aux médias et à l'information



- <https://www.clemi.fr/>
- Le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) est chargé de l'éducation aux médias et à l'information (ÉMI) dans l'ensemble du système éducatif français.
- Il a pour mission de promouvoir, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique.
- Par le biais de Canopé, le CLEMI va accompagner les initiatives pédagogiques. Une équipe du CLEMI peut conseiller les enseignants et les accompagner dans la mise en œuvre d'activités en éducation aux médias et à l'information avec les élèves.

# RGPD

- Actuellement, une campagne de recensement des outils de communication entre l'école et la famille est en cours.
- Toujours veuillez à la protection des données dans la communication. Favoriser l'application de la messagerie instantanée de l'Etat : Tchap.
- Il est possible de créer des salons dans Tchap afin de communiquer avec les familles par le biais du courriel.



# Réorganisation des attributions des clefs OTP

- Le service interacadémique des systèmes d'information de Grenoble (anciennement DSI) se charge de la distribution des clefs à la rentrée 2023.
- Pour toute demande de clé, en cas de prise de fonction de directeur (intérim par exemple) ou en cas de problème avec la clé, la demande doit être déposée directement par le demandeur sur le portail de services depuis le PIA <https://pia.ac-grenoble.fr> Rubrique « Assistance » → **Déclarer un incident**. Afin que la demande soit traitée dans les meilleurs délais, elle doit être catégorisée dans la rubrique « **filtre service** » par « **clé OTP** » et dans la rubrique « **famille de service** » par « **Demande d'habilitations et/ou de droits d'accès** ».
- Une notice pour déposer une demande a été jointe au mail d'information du 01/06/2023.

# Communication

- Chaque ERUN est en poste à 50% sur une circonscription. Je travaille pour la circonscription Romans Vercors les jeudis et vendredis.
- Je suis votre premier interlocuteur pour chaque demande. Je relaye aux Conseillers départementaux du Numérique quand cela est nécessaire. Il n'est pas utile de les contacter directement. Pour toutes demandes urgentes, j'effectue une veille permanente.